

# Clôture du séminaire DECO AGRO-ECO par Pascale Riccoboni Paris - 5 juillet

EDL

Je travaille au sein du RRN, en charge de l'animation du PEI à l'échelle nationale, au croisement du déploiement du PEI en régions, en articulation avec Anne Kristen Lucbert chargée de mission des projets MCDR, ou encore avec le chef de projet agro-écologie, notre sous-directeur.

## **Les objectifs du RRN sont :**

- D'accroître la participation des parties prenantes à la mise en œuvre de la politique de développement rural ;
- D'informer le grand public et les bénéficiaires potentiels sur le FEADER et les possibilités de financement ;
- D'améliorer la qualité de la mise en œuvre des PDRR ;
- De favoriser l'innovation dans le secteur agri, IAA, forêt et les zones rurales ;
- De favoriser toutes les formes de coopération (y compris les AAP mobilisation collective pour le développement rural).

## **Valeur ajoutées du projet DECO AGRO-ECO, et des projets COLLAGRO et INNOVEZ BIO à un moment charnière.**

Au regard :

- De la politique nationale - Produisons Autrement,
- De la PAC, développement rural, qui, **c'est nouveau et essentiel**, soutient les projets collectifs, leur conception, leur animation, leur réalisation = dont les projets de Groupes opérationnels du PEI
- Avec un taux de soutien public et un taux de co-financement FEADER majorés pour mesure 1, 2, 16 = preuve de l'importance pour l'Europe de la diffusion de connaissances, conseil et projets collectifs
- Des réflexions en cours, aux échelles régionale, nationale ou européenne, sur le Conseil et l'accompagnement des collectifs

Des apports fructueux : vous enrichissez les connaissances, tentez le passage vers des « modalités génériques » sur :

- La connaissance des collectifs et de leurs représentants animateurs/conseillers
- Les connaissances des modalités d'émergence des collectifs, d'animation des collectifs, des productions des collectifs
- La connaissance des outils utilisés, développés, attendus pour l'adoption des pratiques agro-écologiques
- La connaissance des ressources et des références utilisées pour fournir un Conseil adapté à agro-écologie et au collectif (du point de vue des conseillers et du groupe)

**Valeur ajoutées du projet DECO AGRO-ECO : il contribue à la mise en œuvre, à la réflexion et pourra contribuer à l'évaluation.**

**Parmi les points et pistes soulevés, en lien avec les observations/préoccupations du RRN, des AG, voire du MAA, sur l'actuelle programmation je retiens particulièrement :**

**Le collectif** est une clé pour réussir les transitions de l'agriculture :

- Multi-acteurs, transdisciplinaires, facilite l'identification des pratiques « terrain » et des besoins (terrain et aval, voire consommateur) + le transfert des connaissances et des solutions...
- L'intérêt du collectif pour mieux approcher l'échelle territoriale pour réussir l'agro-écologie
- Le projet collectif = pour repérer/générer les innovations (au sens large)...

**Les facteurs de réussite du collectif :**

- Co-conception/co-construction, outils et approches pour un partenariat efficace et sans conflit = préparation, partage des enjeux, rôle animateur/facilitateur, leader...
- méthodes pour ne pas avoir de conflit, des exemples probants (ex de « bus de projet »...)
- Faire vivre le groupe sur la durée
- Notion de trajectoire, d'équilibre entre temps de travail et temps de partage/convivialité

**L'implication des agriculteurs**, pas toujours disponibles :

- = bien penser leur investissement dès le début du projet,
- prévoir les moyens de soutenir leur investissement (rémunération de l'agriculteur), les valoriser (vidéos ?), accueil pour transférer entre pairs,
- Un conseil adapté à chaque agriculture, à sa disposition d'esprit/trajectoire

**Le rôle des animateurs/conseillers**

- Construction du collectif, animation des collectifs = un métier
- Accompagnement de chacun = aussi important que le conseil technique
- Conseil adapté à l'agro-écologie = une approche globale, de la formation, des connaissances fiables actualisées, des ressources...
- Un Conseiller/versus plusieurs conseillers ?
- Valoriser les résultats, faire partager

**Le soutien à l'innovation**

- Une spécificité, d'autres compétences, pas de « référentiel métier » bien connu, peu maîtrisé
- Exemple de l'émergence de l'innovation, « capture » des idées, des partenaires, transformation en projet...

**Associer la formation :**

Stimuler le travail en mode collectif/projet dès la formation initiale (tant en formation initiale EPL que formation des conseillers ?)

### **Accès aux ressources :**

Articulation des réseaux, des sites et des plate-formes, Lien avec la valorisation et le transfert. Notion de temporalité.

### **Valeur ajoutée des projets à un moment charnière pour préparer le futur.**

**Les travaux sont bien en phase avec la préparation du post 2020, car le conseil, les flux de connaissances, l'innovation et l'agro-écologie sont renforcés dans la proposition de la Commission « plans stratégiques » pour la PAC, ex :**

#### Art 5

L'un de trois objectifs généraux est un secteur agricole intelligent, résilient et diversifié

Un objectif transversal de modernisation s'appuyant en partageant les connaissances, l'innovation et la numérisation dans l'agriculture et dans les zones rurales, et en encourageant leur utilisation

#### Art 102

Dans le plan stratégique PAC, les éléments d'un plan de modernisation

- L'Etat membre doit proposer un plan des SCIA (AKIS) Système de connaissance et d'innovation en agriculture : soit l'organisation et les flux entre agriculteurs, conseillers, chercheurs, entreprises, réseaux ruraux, média...

- la description de la manière dont les services de conseil visés à l'article 13, la recherche et les réseaux de la PAC collaboreront dans le cadre des SCIA, et de la manière dont les conseils et les services de soutien à l'innovation sont fournis;

#### Art 13

Un conseil doit être inclut dans le système de connaissances et d'innovation agricole (AKIS)

Il doit offrir une bonne couverture thématique, et à minima :

Triple performance, Biodiversité, gestion de risques, Soutien à l'innovation (en particulier les GO)

Avec dimension réglementaire, technique, R&I...

Le Conseil doit fournir des informations technologiques et scientifiques actualisées

Il doit répondre aux besoins des agriculteurs

Art 114 : Les GO servent les 10 Objectifs spécifiques de la PAC. Et s'inscrivent dans l'innovation interactive, qui doit répondre aux besoins des agriculteurs, et si étendre ses travaux à la chaîne d'approvisionnement

Moins de mesures, regroupées

Art 71 = soutien à la coopération (GO, GAL, système de qualité, les organisations de producteurs, ou d'autres formes de coopération

art 72 = soutien à la formation et au conseil

**Parallèlement, la nouvelle politique européenne de la recherche Horizon Europe, va consacrer 10 Mds d'Euros à un « cluster »**

« alimentation et ressources naturelles », dont la moitié devrait être dédié à des projets de recherche et des réseaux thématiques multi-acteurs.

**Enfin, s'agissant du PEI** (128 Go sélectionnés dont 47 GO ciblent directement l'agro-écologie et 22 autres la triple performance) et du PEI en Europe (une centaine de projets multi-acteurs du PEI sélectionnés), je ne peux que vous inviter à consulter les sites du PEI et à vous inscrire tant aux brèves PEI sur le site du RRN [PEI@reseau.rural](mailto:PEI@reseau.rural) et à la newsletter européenne.

En effet, de nombreux projets peuvent nourrir vos travaux :

- Exemple des flashes thématiques réalisés sur l'autonomie protéique, sol, eau, agri bio = projets en régions et en Europe ;
- Exemple des projets multi-acteurs très riches qui travaillent sur le renforcement du capital humain et des systèmes d'innovation (je ferai passer la liste + un flash thématique prévu).

En développement : vidéos de présentation des GO, espace vie des projets européens

Animation thématique du PEI : recours à expert ou réseaux ad-hoc

Propositions du CCPEI, sorties des ateliers, en particulier sur la valorisation du transfert des travaux du PEI au service de la transition agro-écologique.